

**COMPTE-RENDU
CONSEIL D'ECOLE n°1
Ecole Maternelle de L'Ecancière – Eymeux
Jeudi 8 novembre 2018 à 19h**

Inspection
éducation
nationale
Pays de
Romans

Ecole Maternelle de
L'Ecancière

04 75 48 86 23

e.0261217g@ac-
grenoble.fr

Membres présents

Mmes Fabienne Rey, Laetitia Liautaud, Sindy Patoulliard et M. Mickaël Dideron - Représentants de parents d'élèves,
M. Laurent Foriel - Conseiller municipal de La Baume d'Hostun - Président du Syndicat Intercommunal de L'Ecancière,
Mme Isabelle Robert - Maire de Jaillans,
Mme Céline Acton - Adjointe au maire de Jaillans - Membre du Comité syndical,
M. Manuel Guilhermet - Maire de La Baume d'Hostun,
Mme Marion Pelloux-Prayer, - Adjointe au Maire de La Baume d'Hostun - Membre du Comité syndical,
M. Stéphane Thon - Adjoint au Maire d'Eymeux - Vice-Président du Syndicat Intercommunal de l'Ecancière,
Mmes Claire Espinas, Estelle Lavendomme et Nathalie Koussens - Enseignantes,
Mmes Colette Pétrou, Annie Meunier, Lucie Peysson, Cathy Bouvier et Armelle Millon - ATSEM

Membres excusés

Mme Sandrine Boisseau et Marie-Charlotte Gueneau Lamoureux - Représentantes de parents d'élèves,
Mme Jeanine Charrasson - Adjointe au maire d'Eymeux,
Mme Lucie Ginot - Conseillère municipale d'Eymeux - Membre du Comité syndical,
Mme Emilie Gagneur - enseignante,
Mme Karine Antonioli - ATSEM Directrice du périscolaire,
Mme Magali Allafort-Duverger - IEN du Pays de Romans.

1) Présentation des nouveaux Parents délégués, des élus, des enseignants et des partenaires

Participation aux élections du vendredi 12 octobre 2018 : 134 inscrits - 92 votants (dont 11 votes nuls). La participation a été de 68,66%(l'an dernier : 62,50% et les deux années précédentes 66,03% et 62,4%).

Tour de table : chacun se présente.

Un secrétaire de séance est désigné : Fabienne Rey, représentante des parents d'élèves.

RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté) : seule la Psychologue de L'Education Nationale, Mme Nathalie Turc, intervient dans l'école. Depuis une bonne dizaine d'années, un travail est engagé : Mme Turc mène des observations régulières dans chaque classe.

Son intervention : participation aux équipes éducatives, travail avec les familles, intervention pour un enfant en particulier quand c'est nécessaire (toujours avec accord de la famille quand l'enfant est pris seul).

Chaque famille peut également la contacter librement. Une plaquette mise à jour est disponible sur le panneau d'affichage devant chaque classe.

PMI (Protection Maternelle et Infantile) : l'infirmière, Mme Fabienne Gilleron réalise, pour chaque enfant scolarisé en cycle 1, des tests sensoriels (PS) et un test de langage (dès les 3 ans et 9 mois de l'enfant). Un courrier est adressé aux parents. Les visites ont commencé le jeudi 8 novembre. Le secteur a été redécoupé pour les médecins de la PMI. Le Dr Martine Fauché qui connaît les enfants de MS viendra à l'école voir quelques enfants de MS.

Pour les PS, elle sera remplacée par le Dr Charlotte Lambert qui ne viendra en visite médicale que si nécessaire. Le médecin établit également les PAI (Projet d'Accueil Individualisé).

Quand cela est nécessaire, le médecin et l'infirmière participent aux équipes éducatives.

Parents : la réunion d'information de rentrée qui a eu lieu le 18 septembre est un moment important d'échanges (beaucoup de familles présentes mais un peu moins cette année). De plus, deux entretiens entre les enseignants et les parents ont lieu dans l'année de façon systématique (PS : novembre et avril ; MS : janvier et juin). D'autres peuvent également avoir lieu à la demande de l'une ou l'autre partie.

Les parents, qui le souhaitent, peuvent s'investir dans l'Association de Parents d'Elèves de l'Ecancière (APE) pour financer les projets de l'école. Les compte-rendu de l'APE sont envoyés par mail et diffusés dans les cahiers de liaison.

Le bureau de l'association a été renouvelé : Présidente, Mme Paganon ; Vice-présidente, Mme Lapalancy ; Trésorière, Mme Coléon ; Vice-Trésorière, Mme Pelat ; Secrétaire, Mme Bentovoglio.

2) Le règlement intérieur

- Les représentants de parents élus peuvent être sollicités par les parents d'élèves pour aborder des points particuliers lors du conseil. L'adresse mail créée par les élus afin que les parents puissent poser leurs questions avant chaque conseil d'école a été reconduite. M. Dideron se propose de suivre les messages qui pourraient y être laissés par les

